

## IVAL 2020 : plus de 40 % des lycées publics accompagnent plus qu'attendu leurs élèves jusqu'au baccalauréat

Les lycées publics de l'académie accompagnent mieux leurs élèves au baccalauréat par rapport à la moyenne nationale, que ce soit en enseignement professionnel ou en enseignement général et technologique : ils effectuent moins de sélection au cours de la scolarité entre la seconde et la première. L'académie compte proportionnellement plus de lycées publics « performants », à la fois sur le taux d'accès et sur le taux de réussite en enseignement général et technologique que la moyenne nationale, alors qu'ils sont un peu plus fréquemment « en deçà des attentes » en enseignement professionnel. Les écarts entre départements sont importants, notamment en enseignement professionnel.

### Une académie qui accompagne et rend plus performants ses élèves en enseignement général et technologique

En enseignement général et technologique (EGT), la structure académique en 5 groupes (*encadré méthodologique*) est, contrairement à l'année dernière, moins proche de celle de la France avec une part plus élevée de lycée « accompagnateurs » (*graphique 1*). De plus, il y a beaucoup moins d'établissements « neutres » notamment parce que le taux d'accès est dorénavant calculé depuis la seconde. Ainsi, 34 % des lycées proposant des enseignements général et technologique sont « neutres » (France : 38 %), 21 % sont « performants » (France : 17 %), 20 % sont « en deçà des attentes » (France : 24 %) et 5 % sont « sélectifs » (France : 6 %). Dans la catégorie « accompagnateurs », la part d'établissements est plus élevée dans l'académie, 20 % contre 13 % au national.

Au niveau départemental, les écarts sont plus marqués sur toutes les catégories même si chacun recense au moins un quart d'établissements « neutres » : les taux d'accès et de réussite de ces lycées sont proches de ceux attendus.

Sur les 38 établissements d'enseignement général et technologique que comptent les Yvelines, 9 sont « en deçà des attentes », leurs valeurs ajoutées sont négatives. Le département compte 3 lycées « accompagnateurs » et la moitié des lycées « performants » de l'académie, soit 14 : les valeurs ajoutées y sont donc positives. C'est aussi le seul département sans lycée « sélectif ».

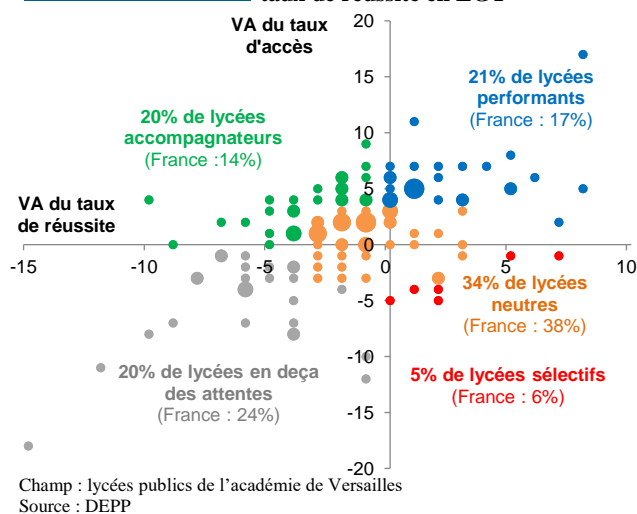
L'Essonne est le département qui recense le plus de « neutres » avec 13 établissements sur 29. Mais le département compte le moins d'établissements « en deçà des attentes », seulement 3, et 8 « accompagnateurs » et 1 « sélectif ».

Dans les Hauts-de-Seine, la répartition entre les différentes catégories est moins marquée avec un quart (soit 8 établissements) pour chacune des trois catégories : « neutres », « en deçà des attentes » et « accompagnateurs ». Le département compte également 5 lycées « performants » et 3 des 6 « sélectifs » de l'académie.

Dans le Val d'Oise, la structure des 34 établissements est la plus proche de celle de l'académie mais avec proportionnellement un peu moins d'établissements « performants » (5 lycées) mais un peu plus d'« accompagnateurs » (8 lycées).

Graphique 1

Valeurs ajoutées : taux d'accès et taux de réussite en EGT



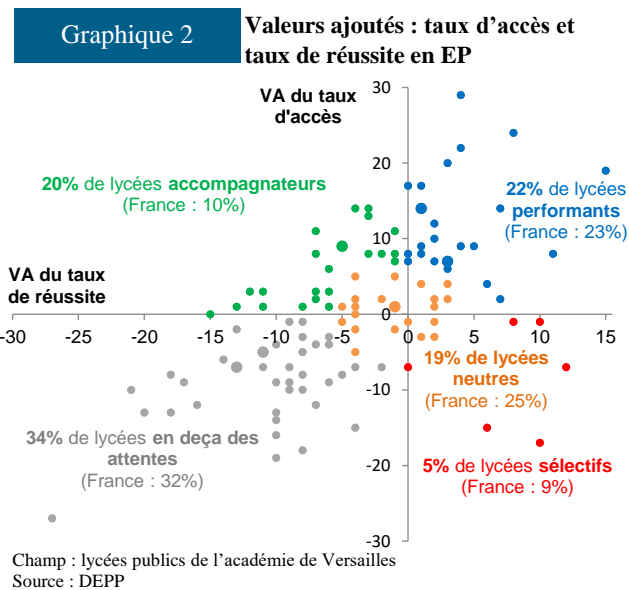
## Les Yvelines comptent davantage de lycées « accompagnateurs » et « performants » dans l'enseignement professionnel

Pour l'enseignement professionnel (EP), la structure académique en 5 groupes est différente de celle de l'EGT, les lycées « neutres » sont proportionnellement moins nombreux (19 %, contre 34 % en EGT). Par rapport à la structure nationale, les lycées « neutres » et « sélectifs » sont moins fréquents avec respectivement 19 % et 5 % au niveau académique, contre 25 % et 9 % pour la moyenne française (*graphique 2*). Les lycées « accompagnateurs » sont deux fois plus fréquents (20 %, contre 10 %). Les lycées « performants » sont aussi nombreux, en proportion, au niveau académique et national (22 %, contre 23 %). Cette répartition académique ne représente cependant pas la situation propre à chaque département.

Le département des Yvelines est celui qui s'écarte le plus de la structure académique. Il compte 4 des 6 lycées « sélectifs » de l'académie : ces lycées sont moins « accompagnateurs » de leurs élèves de la seconde jusqu'au baccalauréat. Mais presque un tiers des établissements des Yvelines sont « performants » (8 lycées) et 7 sont « accompagnateurs » contre seulement 3 « neutres » et 4 « en deçà des attentes ».

A contrario, le département de l'Essonne est celui qui présente la répartition la plus proche de celle de l'académie. Il ne compte aucun lycée « sélectif » mais davantage de « performants » et de lycées « en deçà des attentes » avec respectivement 8 et 10 lycées sur 28.

Les départements des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise dénombrent proportionnellement moins d'établissements « performants » que les autres départements de l'académie et plus de 40 % des établissements sont « en deçà des attentes ». Les établissements « neutres » représentent respectivement 27 % et 19 %. Quant à la catégorie « sélectifs », elle ne concerne qu'un établissement dans chacun des deux départements.



Ces catégories se structurent donc différemment selon les départements et les secteurs d'enseignement. Elles démontrent des disparités assez fortes. En outre, 55 lycées accueillent de l'EGT et de l'EP dans l'académie. Un quart des lycées sont catégorisés dans le même groupe en EP et en EGT et seuls 3 lycées sont « performants » dans les deux secteurs d'enseignement. Le reste des lycées ont des valeurs ajoutées différentes en EP et en EGT : 11 établissements sont « en deçà des attentes » en EP mais avec des valeurs ajoutées positives en EGT. 12 établissements sont dans la situation inverse, avec des valeurs ajoutées positives en EP.

### Méthodologie :

Les Indicateurs de Valeur Ajoutée des Lycées (IVAL) permettent de mettre en perspective leurs résultats, souvent résumés à leur(s) taux de réussite. Ils mesurent la différence entre les résultats obtenus et les résultats attendus, donc la contribution de l'établissement à la réussite de ses élèves. Ils tiennent ainsi compte de l'offre de formation des lycées et des caractéristiques des élèves (origine sociale, sexe, âge, niveau scolaire). Trois indicateurs sont utilisés dans le calcul des IVAL : le taux de réussite au baccalauréat, le taux d'accès de la seconde au baccalauréat et le taux de mentions au baccalauréat. Les lycées publics professionnels et d'enseignement général et technologique de l'académie de Versailles ont été répartis en cinq groupes exclusifs, par la Depp, en fonction de leurs valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat de la session 2019. Ces groupes permettent de révéler des tendances même si, au sein d'une même catégorie, les écarts de valeurs ajoutées peuvent être importants

	Enseignement général et technologique	Enseignement professionnel
Neutres	Valeurs ajoutées au taux de réussite et aux taux d'accès égales ou comprises entre -3 et 3	Valeurs ajoutées au taux de réussite et aux taux d'accès égales ou comprises entre -5 et 5
En deçà des attentes	Valeurs ajoutées négatives dont une est strictement inférieure à -3	Valeurs ajoutées négatives dont une est strictement inférieure à -5
Accompagnateurs	Valeur ajoutée au taux d'accès positive et valeur ajoutée au taux de réussite négative mais ne font pas partie des établissements « neutres »	Valeur ajoutée au taux d'accès positive et valeur ajoutée au taux de réussite négative mais ne font pas partie des établissements « neutres »
Sélectifs	Valeur ajoutée au taux de réussite positive et valeur ajoutée au taux d'accès négative avec écart d'au moins 3 entre les deux valeurs	Valeur ajoutée au taux de réussite positive et valeur ajoutée au taux d'accès négative avec écart d'au moins 5 entre les deux valeurs
Performants	Valeurs ajoutées positives dont une est supérieur à 3	Valeurs ajoutées positives dont une est supérieur à 5